



**Immeuble Jacques LEMERCIER
5 avenue de la Palette
95000 CERGY**

CTPD du 21 janvier 2011

**Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames Messieurs,**

Compte tenu des réductions drastiques imposées à tous les services publics, les choix budgétaires 2011 se traduisent par des suppressions de postes, qui devraient s'appliquer à l'enseignement public comme aux établissements privés !

Or, les écoles privées ont reçu des magnifiques étrennes...

Un paquet rutilant de 4 millions d'euros offert par le Parlement grâce à l'initiative de leur ange gardien : le sénateur Carle.

Ces quatre millions sont retirés à l'Ecole publique, à son fonctionnement et à la rémunération des personnels administratifs.

Ce coup de poignard vient s'ajouter aux 16000 destructions d'emplois que va devoir encaisser l'éducation nationale.

Pour Le SE-UNSA, les collèges et les lycées doivent être au cœur des préoccupations et nous dénonçons les suppressions dans tous les domaines pour la prochaine rentrée :

- **122 ETP (emploi temps plein)** supprimés dans les collèges et les lycées.

- nous sommes particulièrement inquiets des conséquences de la disparition de la typologie académique qui permettait à au moins 38 collèges en grande difficulté de bénéficier de DHG (dotation horaire globale) .

La nouvelle dénomination instaurée par le Recteur : «collèges appelant une attention particulière » attribuée à seulement 22 collèges sur 104 : ne permettra pas l'ambition que nous portons aux conditions de scolarisation et de travail de tous et à la mise en place du socle commun.

-nous sommes alertés régulièrement par les collègues qui se demandent comment se terminera l'année scolaire 2011 alors qu'ils doivent assumer le non remplacement des absences et les vacances de postes,

-de plus nous déplorons l'arrêt des dispositifs tels que l'accompagnement éducatif par épuisement des crédits. (Marcel Pagnol à SOA)

Pour ce qui est de la réforme du lycée général et technologique, nous voulons être sans équivoque.

Nous avons approuvé les grandes lignes éducatives de la réforme, mais nous ne cautionnons en rien la politique budgétaire qui sur le terrain en atténue l'impact et cristallise ainsi l'opposition de certains collègues.

Pour les lycées professionnels, l'essentiel des économies se fait en rationalisant la carte des formations, au détriment de l'équilibre de l'aménagement du territoire, des conditions d'études et de travail des élèves et des enseignants.

Enfin les SEGPA vont perdre près de 11 ETP : force est de constater que depuis l'interdiction d'utiliser les machines, cette voie a bien du mal à retrouver un attrait pour les familles et les enfants.

Par ailleurs, nous tenons à relayer la position du SNPDEN qui approuve votre souci de travailler par le dialogue et en toute transparence avec les chefs d'établissement, c'est d'ailleurs un fonctionnement institutionnel normal. Il répercutera cette volonté de transparence et d'échanges dans les établissements en direction de nos collègues.

Tous les syndicats de l'UNSA EDUCATION militent pour que toutes les procédures de concertations soient respectées.

Le délai de remontée des TRM (tableaux de répartition des moyens), fixé au 11 février, est clairement trop court. Nous vous demandons donc, Monsieur l'Inspecteur d'académie, de repousser cette date butoir.

L'UNSA Education est indignée DE TOUS CES mauvais coups perpétrés contre l'Ecole publique. Constat d'autant plus insupportable que la carte scolaire s'annonce ravageuse à tous les niveaux d'enseignement :

Ghislaine BISSONNIER
Secrétaire Départementale de l'UNSA EDUCATION